

Traité par: *LSP*

Asses 155
Date: *19.07.21*

N°: *14.07* classement doc. original: *37*

AR le: _____ par: *o*

DISTRIBUITION

Pour traitement		Pour information	
Délai	<i>CTH</i>		
Délai	<i>YLOJ</i>		
Délai	<i>STI</i>		

Municipalité de la Commune de
Grandson
Hôtel de Ville
Rue Basse 57
Case postale 23
1422 Grandson

Courrier municipal

Saisi OJ du: _____

Retourner à: _____

Epalinges, le 16.07.2021

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 21-VD-24566

V 1



INTRODUCTION

But du contrôle : Prélèvement officiel d'eau de baignade / Eau de baignade - Plages / Municipalité de la Commune de Grandson

Prélèvement du : 12.07.2021

Date arrivée : 13.07.2021

Effectué par : Monsieur Michael ROTH

ÉCHANTILLONS

21-87253 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1025 - Plage Les Pécos 57, 1422 Grandson

21-87254 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1026 - Plage Les Tuileries 57, 1422 Grandson

21-87255 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1023 - Plage de Bellerive 57, 1422 Grandson

21-87256 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1106 - Plage du Pompage 57, 1422 Grandson

21-87257 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1024 - Plage de Corcelettes - Les Pins 57, 1422 Grandson

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 21-87253

Prélèvement du : 12.07.2021

Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel

Lieu de prélèvement : 1025 - Plage Les Pécos 57, 1422 Grandson

Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

Température de l'eau : 21.7 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	490 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	150 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 21-87254

Prélèvement du : 12.07.2021
 Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1026 - Plage Les Tuileries 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 21 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 21-87255

Prélèvement du : 12.07.2021
 Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1023 - Plage de Bellerive 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 20.3 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 21-87256

Prélèvement du : 12.07.2021
 Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1106 - Plage du Pompage 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 20.4 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	230 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre. Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 21-87257

Prélèvement du : 12.07.2021
 Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1024 - Plage de Corcelettes - Les Pins 57,
 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 20.1 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	340 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre. Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

ÉMOLUMENTS

Conformément aux dispositions de l'art. 4 du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages, les frais d'analyse sont mis à la charge de la commune.

Émoluments : 425.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que les échantillons prélevés. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

po. 
 LE CHIMISTE CANTONAL